

Comité syndical du 18 septembre 2025
Liste des délibérations examinées en séance

Articles L.2121-25, L.5711-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Délibération n° 1 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 23
— Présents ou remplacés : 32 ⇨ Procurations : 03

- Délibération n° 2025-09-18-1 Changement de statut du budget annexe "mobilité" (Patrick BARBIER)
— Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 21
— Présents ou remplacés : 32 ⇨ Procurations : 03

- Délibération n° 2025-09-18-2 Avenant N° 3 DSP - modification du régime fiscal (Claude SCHALLER)
— Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 3 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 22
— Présents ou remplacés : 31 ⇨ Procurations : 03

- Délibération n° 2025-09-18-3 Convention de subventionnement du TAD par la RGE. (Claude SCHALLER)
— Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 4 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 21
— Présents ou remplacés : 32 ⇨ Procurations : 03

- Délibération n° 2025-09-18-4 Prise en charge des travaux d'arrêt de bus Mussig Mairie (Claude SCHALLER)
— Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 5 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 20
— Présents ou remplacés : 32 ⇨ Procurations : 04

- Délibération n° 2025-09-18-5 Exonération de versement mobilité des établissements secondaires de l'APEI Centre Alsace (Claude SCHALLER)
— Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 6 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 32

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 20
⇒ Procurations : 04

- Délibération n° 2025-09-18-6 Demande aide fonctionnement et animation GAL Alsace Centrale 2025 (Alain MEYER / Patrick BARBIER)
— Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 7 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 33

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 20
⇒ Procurations : 04

- Délibération n° 2025-09-18-7 Adoption de la convention cadre d'objectifs et d'engagements réciproques entre la Région Grand Est et le PETR 2025-2027 (Patrick BARBIER)
— Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 8 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 35

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 18
⇒ Procurations : 04

- Délibération n° 2025-09-18-8 Décision Modificative n° 2 (Patrick BARBIER)
— Adoptée à l'unanimité.

Mise en ligne le 29/09/2025



Le Président,
Patrick BARBIER
p.d. le Directeur général des services,
Philippe STEEGER

Sélestat, le 24 septembre 2025